

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANT INDIVIDUEL

Titre de la consultation	Expert international chargé d'accompagner le processus d'élaboration du Pacte de Partenariat pour la transformation sectorielle en lien avec les objectifs de la stratégie du GPE
Nationale/Internationale	International
Lieu d'affectation	A distance avec deux missions à N'Djaména
Durée	45 jours

I. Contexte et Justification

Le Tchad est l'un des pays partenaires du Partenariat Mondial pour l'Éducation (GPE) devant bénéficier de financements du GPE dans le cadre du nouveau modèle opérationnel de la Stratégie GPE 2025. Il dispose, en effet, d'un plan stratégique pour le développement de son système éducatif, à savoir le Plan Intérimaire de l'Éducation au Tchad (PIET), qui est valide jusqu'en 2024. Le PIET identifie des réformes prioritaires dont la mise en œuvre coordonnée est susceptible d'apporter la transformation souhaitée pour le système éducatif national. Cependant, compte tenu des contraintes diverses, un choix et une hiérarchisation des réformes s'imposent. Cet exercice rencontre tout à fait la nouvelle ligne stratégique adoptée par le GPE à travers son nouveau modèle opérationnel.

A cet effet, le Conseil d'administration du GPE a décidé d'octroyer au Tchad une nouvelle allocation financière au titre de contribution à la transformation et au développement de son système éducatif. Pour bénéficier de cette nouvelle allocation, le Tchad devra, conformément au nouveau modèle opérationnel GPE, adresser une requête de financement dont le processus d'élaboration comporte un certain nombre de prérequis à réaliser avec l'accompagnement du Groupe Local des Partenaires de l'Éducation (GLPE).

Ainsi, le GLPE, avec l'appui du Groupe de Travail Technique (GTT) créé en son sein, conduira, d'abord, des discussions sur l'identification des facteurs favorables à la transformation du système éducatif ainsi que leur analyse sur la base des données probantes en vue d'une bonne planification et d'un plan de suivi intégrant les dimensions d'égalité des genres, la coordination sectorielle, la hauteur, l'équité et l'efficacité des dépenses publiques nationales consacrées à l'éducation. Ensuite, le GTT se servira des conclusions de cette analyse pour préparer et proposer le Pacte de Partenariat, qui est un engagement mutuel entre le Gouvernement et les Partenaires de l'éducation à mettre en œuvre les priorités retenues et dont l'objectif est la transformation et le développement du système éducatif en vue d'assurer une éducation de qualité pour tous.

Il convient de noter qu'en même temps qu'il sera l'aboutissement d'un dialogue sectoriel ouvert et inclusif, le Pacte de Partenariat est destiné à améliorer l'efficacité de ce dialogue, à renforcer la responsabilité mutuelle au niveau du pays et à promouvoir le changement du système éducatif.

Les trois domaines prioritaires (maximum) du Gouvernement, dont celui d'égalité des genres, seront choisis en tenant compte du contexte national et en alignement sur les six priorités consacrées du GPE, à savoir l'accès, les acquis scolaires, l'égalité de genres, l'inclusion, l'éducation de jeunes enfants et l'enseignement de qualité.

Eu égard au volume de travail que représente cet exercice ainsi qu'aux contraintes de calendrier du processus de préparation de la requête de financement du Tchad à soumettre au GPE, il apparaît nécessaire et plus efficace de recruter un Consultant chargé d'accompagner le GTT et le GLPE, dans la production des rapports d'analyse qui soutiendront la préparation du Pacte de Partenariat (PP), et du PP lui-même.

II. Objectifs de la consultation

Le travail du Consultant consistera à rédiger, avec le GTT, les documents relatifs au processus de préparation du Pacte de Partenariat, suivant les principes directeurs du GPE repris dans son nouveau modèle opérationnel. A cet effet, il pourra exploiter la base des données mises à sa disposition pour produire les analyses qui permettront d'identifier les facteurs favorables susceptibles de conduire au changement du système éducatif du Tchad. Ces analyses devront être validées par le GTT et le GLPE.

III. Responsabilités/Méthodologie

Le Consultant devra :

- Appuyer les travaux techniques d'analyse des facteurs favorables sur la base des données et études disponibles ainsi que des échanges au sein du GTT, puis des discussions au sein du GLPE ;
- Produire et partager avec le GTT et le GLPE des analyses complémentaires approfondies en cas de besoin ;
- Promouvoir une bonne compréhension de la notion de transformation du système et accompagner la réflexion en vue d'une priorisation stratégique vers cette finalité ;
- Animer et faciliter les échanges et les discussions entre les parties prenantes en s'assurant d'une bonne compréhension des acteurs en présence et de leur implication ;
- Rédiger un projet de PP sur la base du document standard défini par le GPE ;
- Conseiller le GLPE sur les appuis techniques éventuels à mobiliser en s'appuyant sur les ressources disponibles (programmes en cours, consultants mobilisés sur des champs pertinents, etc.) ;
- Restituer les résultats auprès des GTT et du GLPE ;
- Appuyer le chef de file des partenaires de l'éducation dans son rôle selon les besoins.

Le Consultant travaillera en étroite collaboration avec le GTT. Tout le travail sera supervisé et validé par le GTT et le GLPE.

IV. Résultats attendus

A l'issue de cette prestation, le Consultant devra produire :

- Un rapport sur l'identification et l'analyse des facteurs favorables ;
- Un rapport sur la détermination de la conduite de changement et de l'animation sectorielle ;
- Un rapport consolidé définitif de deux rapports intégrant les commentaires et les inputs de toutes les parties ;
- Le Pacte de Partenariat qui devra être discuté et validé par le GTT et le GLPE.

Activités	Livrables/Résultats attendus	Dates	Paiement
Appui à l'analyse des acteurs et économie politique	Rapport sur la détermination de la conduite de changement et de l'animation sectorielle	10 jours	20%
Consolidation des analyses	Consolidation du rapport sur l'analyse des facteurs favorables et du rapport sur la conduite du changement, intégrant les commentaires et les inputs de toutes les parties	10 jours	20%

Elaboration du Pacte de Partenariat	Pacte de Partenariat validé par le GTT et le GLPE	25 jours	60%
-------------------------------------	---	----------	-----

V. Formation académique/Expérience/Compétences

Le Consultant doit avoir le profil suivant :

- Avoir un diplôme universitaire de niveau Master ou équivalent dans le domaine des sciences de l'éducation, planification de l'éducation, économie, sociologie ou un domaine équivalent ;
- Bonne maîtrise de théories du changement et expérience de conduite du changement ;
- Avoir une grande capacité rédactionnelle ;
- Avoir une connaissance des problématiques de l'éducation dans les pays en développement, plus particulièrement dans les pays d'Afrique ;
- Expérience confirmée en appui au développement et à la mise en œuvre de politiques éducatives ;
- Expérience avérée dans le dialogue et l'animation sectorielle ;
- Expérience des process du GPE ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la rédaction des rapports d'évaluation des systèmes éducatifs ;
- Avoir une expérience dans l'animation d'ateliers de restitution en présence de publics avertis, et notamment auprès de hauts responsables nationaux.

VI. Conditions de travail

A distance Au bureau

Le consultant devra effectuer deux missions de 7 jours chacune à N'Djaména, pour les consultations nécessaires avec l'ensemble des parties prenantes : (i) une au début de sa mission pour préparer le rapport sur la détermination de la conduite de changement et de l'animation sectorielle et une vers la fin de sa mission, pour finaliser le Pacte de Partenariat. Le/la Consultant(e) devra disposer du matériel informatique nécessaire à la consultation.

VII. Supervision

Le/la consultante sera sous la supervision directe du Chef de Section Education

VIII. Soumission des offres techniques et financières

Les candidats seront invités à soumettre en ligne lors de leur application :

1. Une lettre de motivation expliquant pourquoi ils estiment avoir les qualifications et compétences pour entreprendre cette mission ;
2. Un CV récent ;
3. Une offre financière qui doit être une offre de rémunération tout compris (honoraires, frais connexes, etc.).

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres financières en dollars des Etats-Unis (USD) suivant le canevas ci-après :

Description	Unité (jour/mois)	Quantité (jour/mois)	Prix Unitaire	Cout total (USD)
Honoraire journalier				
Perdiem journalier				
Voyage International (classe économique et le plus direct)				
Forfait mensuel de communication et connexion internet (si applicable)				
Frais de location de voiture (si applicable)				
Autres (A préciser)				
Total				

Les critères de sélection des candidats seront basés sur les qualifications, les compétences, l'expertise et l'expérience dans le domaine requis, et la qualité de l'offre technique et financière. Chaque dossier sera évalué d'abord sur ses mérites techniques, puis sur son coût.

L'offre technique sera notée sur 70 avec un seuil de passage de 50 points. L'offre financière est notée sur 30 et le maximum de points étant attribué à l'offre financière la plus basse des offres techniques qualifiées, les autres offres recevant une note inversement proportionnelle à l'offre financière la plus basse]. L'offre la mieux disante combinant les 2 notes sera retenue.

Réserves

L'UNICEF se réserve le droit de résilier le contrat et/ou de retenir tout ou partie du paiement si les règles et règlements concernant la confidentialité, l'éthique et les procédures de l'UNICEF et des partenaires ne sont pas respectés, si la performance n'est pas satisfaisante ou si les travaux/livrables sont incomplets, non livrés ou ne respectent pas les délais. Les livrables resteront la propriété de l'UNICEF.

Le/la Consultant/e doit respecter la confidentialité des informations traitées pendant la mission. Les documents et informations fournis ne doivent être utilisés que pour les tâches liées au présent contrat.

Cadre de Sauvegarde de l'enfance

Cette activité est-elle considérée comme un « rôle à risque élevé du point de vue de la sauvegarde de l'enfance ? »

Oui Non Si Oui, choisissez ci-dessous

Contact direct avec les enfants Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nombre d'heures/mois de contact interpersonnel direct avec les enfants, ou de travail à proximité immédiate et physique, sous la supervision limitée d'un membre du personnel plus expérimenté :

Accès aux données ayant trait aux enfants Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nombre d'heures/mois de manipulation ou de transmission d'informations personnelles identifiables d'enfants (nom, carte d'identité nationale, données de localisation, photos) :

Vous trouverez plus d'information sur [Child Safeguarding SharePoint](#) et [Child Safeguarding FAQs and Updates](#)

Remarques

Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de consultant individuel ne seront pas considérées comme des « membres du personnel » en vertu du Statut et du Règlement du personnel des Nations Unies et des politiques et procédures de l'UNICEF et n'auront pas droit aux avantages qui y sont prévus. Leurs conditions de service seront régies par leur contrat et les Conditions Générales des Contrats pour les Services des Consultants et des Entrepreneurs Individuels. Les consultants et les entrepreneurs individuels sont responsables de déterminer leurs obligations fiscales et du paiement de toutes les taxes et / ou droits, conformément aux lois locales ou autres lois applicables.